

Détresse psychologique chez les professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée : facteurs explicatifs et pistes de réflexion

Nathalie Cadieux
Université de Sherbrooke

Alain Marchand
Université de Montréal

RÉSUMÉ

Cette étude vise à cerner les conditions de travail expliquant le niveau de détresse psychologique chez les professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée au Canada. Des analyses de régression multiples multiniveaux furent conduites à partir des données longitudinales de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) où les mesures répétées dans le temps ($n_1 = 1\ 727$) sont nichées dans les individus ($n_2 = 276$). Les résultats tendent à démontrer que seules les heures travaillées contribuent de manière significative à l'expérience de détresse psychologique dans ces professions et que plus la consommation d'alcool augmente, plus l'utilisation des compétences élève le niveau de détresse psychologique.

Mots clés : détresse psychologique, professions réglementées, stress professionnel, étude longitudinale, analyses multiniveaux, données secondaires

Nathalie Cadieux, Département de management et de gestion des ressources humaines, Université de Sherbrooke; Alain Marchand, École de relations industrielles, Université de Montréal.

La correspondance concernant cet article doit être adressée à Nathalie Cadieux, Département de management et de gestion des ressources humaines, Université de Sherbrooke, 2500, boul. de l'Université, bureau K1-3306, Sherbrooke (Québec), J1K 2R1. Courriel : nathalie.cadieux@usherbrooke.ca

ABSTRACT

This study aimed to identify working conditions that could explain the level of psychological distress among Canadian workers practising regulated professions. Multilevel regression analyses were conducted using longitudinal data collected by the National Population Health Survey (NPHS) over a period of 12 years. Repeated measures over time ($n_1 = 1,727$) were nested within individuals ($n_2 = 276$). These analyses show that only the number of hours worked contributed significantly to the experience of psychological distress among workers practising regulated professions. The results also showed that as alcohol consumption increased, skill utilization increased the level of psychological distress.

Keywords: psychological distress, regulated professions, occupational stress, longitudinal study, multilevel analyses, secondary data

Peu d'études se sont à ce jour intéressées au rôle joué par les conditions de travail chez les professions réglementées dans le développement de certaines problématiques de santé mentale. Celles qui le font ne regroupent généralement que l'étude de quelques professions et ne s'intéressent que rarement à leur statut de profession réglementée (Bartram, Yadegarfar et Baldwin, 2009; Gaither *et al.*, 2008; Langan-Fox et Cooper, 2011; Magnavita *et al.*, 2008; Viviers, Lachance, Maranda et Ménard, 2008).

Au Canada, les professions réglementées sont des professions libérales, dont la pratique et les titres associés à ces professions sont encadrés légalement par un ordre professionnel, lequel est chargé de s'assurer de la protection du public par la délivrance de permis d'exercice aux personnes détenant la formation et les compétences requises.

Au Québec, où la législation professionnelle est davantage centralisée comparativement au reste du Canada, ces professions (au nombre de 25) sont prévues dans le Code des professions du Québec (Québec, 1973, art. 32) alors que pour les autres provinces canadiennes, l'encadrement de ces professions est plutôt décentralisé aux ordres professionnels, responsables d'administrer la pratique des professions dont l'exercice est encadré par une loi votée par l'État¹.

Détenant un statut institutionnel particulier, ces professions se distinguent également des autres professions d'un point de vue social, alors que les écoles de pensée qui ont alimenté la littérature en sociologie des professions au cours du siècle dernier tendent également à mettre en perspective les traits distinctifs des professions réglementées (Wilensky, 1964) ainsi que le caractère élitiste de ces dernières (Gyarmati, 1975).

D'un point de vue empirique, ces professions partagent un certain nombre de caractéristiques qui en justifie l'étude en tant que groupe occupationnel homogène dans l'étude de la détresse psychologique au travail. À cet effet, le législateur québécois, à travers le Code des professions (Québec, 1973), dans sa décision de régir ou non l'exercice de certaines professions, a défini un certain nombre de critères permettant de catégoriser une profession comme réglementée ou non réglementée. Ainsi, le choix de réglementer ou non une profession dépend : (a) des connaissances requises pour exercer ces activités; (b) du degré d'autonomie dont jouissent les personnes exerçant ces activités et de la difficulté de porter un jugement sur ces activités pour des gens ne possédant pas une formation et une qualification comparable; (c) du caractère personnel des rapports entre ces personnes et les gens recourant à leurs services, en raison de la confiance particulière que

ces derniers sont appelés à leur témoigner; (d) de la gravité du préjudice ou des dommages qui pourraient être subis par les gens recourant aux services de ces personnes s'il s'avérait que les activités de celles-ci n'étaient pas contrôlées par un ordre; et (e) du caractère confidentiel des renseignements que ces personnes sont appelées à connaître dans l'exercice de leur profession (Québec, 1973, art. 25).

Ces caractéristiques retenues par le législateur, spécifiques et transversales à l'ensemble des professions réglementées, distinguent ces dernières des autres professions et en justifie l'encadrement par un ordre professionnel. Ainsi, bien qu'il soit effectivement à propos de souligner que les professions réglementées sont soumises entre elles à des conditions de travail fort différentes, il demeure que ces caractéristiques définissent également un ensemble de conditions de travail spécifiques et transversales aux professions réglementées, susceptibles de constituer des stresseurs dans l'environnement de travail au sein duquel exercent les professionnels et professionnelles, stresseurs susceptibles de se transformer ultimement en contraintes pour ces derniers.

Notons également qu'à travers l'école fonctionnaliste (Wilensky, 1964), l'école interactionniste (Hughes, 1952, 1963) et l'école monopolistique (Gyarmati, 1975), la littérature en sociologie des professions a permis le développement d'un important argumentaire à l'effet que les professions réglementées présentent des caractéristiques transversales qui leur sont spécifiques (Wilensky, 1964). Par exemple, les professions réglementées, de par leur statut, bénéficient d'une importante autonomie dans l'exécution de leur travail. Ceci découle notamment du fait qu'elles détiennent, tel que caractérisé par les fonctionnalistes (Wilensky, 1964), d'une formation spécialisée de longue durée, pendant laquelle elles acquièrent un ensemble systématisé de connaissances théoriques hautement spécialisées. Ceci conduit donc à une incapacité des employeurs à contrôler leurs processus de travail. Inversement, si l'autonomie peut constituer en soi un facteur de protection potentiel au niveau de la santé psychologique de ces professionnels et professionnelles, il demeure que le revers de l'autonomie est la responsabilité. La professionnelle ou le professionnel est autonome mais imputable. S'il commet une erreur dans l'exécution de son travail, ce n'est pas l'employeur sur qui le blâme sera jeté, mais sur lui, à titre de professionnelle ou professionnel réglementé dont la pratique est encadré par un ordre professionnel chargé de protéger le public.

Une revue de la littérature permet d'identifier un certain nombre de conditions de travail susceptibles d'affecter la santé psychologique au sein de ce groupe de travailleurs et travailleuses. Au nombre des conditions de travail contribuant le plus au stress dans le cadre de l'exercice de ces professions, notons le nombre d'heures travaillées, la crainte de commettre une faute professionnelle, les attentes des clients et clientes, les tâches cléricales et administratives, la charge de travail, les pressions budgétaires, le stress suscité par le rôle (conflit, ambiguïté ou surcharge), le fait de ne pouvoir pratiquer la profession comme on le voudrait, le manque de soutien des superviseurs, la possibilité de plainte des clients et clientes ou de litiges ainsi que les comportements non éthiques (Bartram *et al.*, 2009; Gaither *et al.*, 2008; Giacalone et Promislo, 2010; Gray-Stanley *et al.*, 2010; Hayasaka, Nakamura, Yamamoto et Sasaki, 2007; Rosta, Nylenna et Aasland, 2009; Sonnentag et Jelden, 2009; Viviers *et al.*, 2008). Bref, la profession en elle-même semble offrir une piste explicative intéressante dans l'apparition de problèmes de santé psychologique (Bun Chan, Lai, Chung Ko et Weng Boey, 2000).

La présente étude poursuit donc deux objectifs. Le premier objectif consiste à étudier la détresse psychologique de ce groupe occupationnel de manière globale, c'est-à-dire en incluant dans un même échantillon de

manière simultanée un maximum de professions réglementées canadiennes (18 au total). Le second objectif consiste à cerner la contribution spécifique des conditions de travail chez les professions réglementées à la détresse psychologique d'un point de vue longitudinal, dans un modèle multidimensionnel qui tient compte des caractéristiques personnelles des individus, de la famille et du réseau social hors travail.

MODÈLE THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES

Le modèle théorique proposé s'inspire du modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'œuvre (Marchand, Demers et Durand, 2006; Marchand, Durand et Demers, 2006), lequel émet l'hypothèse que les problèmes de santé mentale vécus par les travailleurs et travailleuses sont le résultat du stress suscité par les contraintes et les ressources engagées dans l'action de manière simultanée par la société nationale (niveau macrosocial), la personnalité de l'agent (niveau microsociale) et les structures du quotidien (niveau mésosociale). Ce modèle repose sur un ensemble de postulats théoriques, dont les perspectives micro et macro en sociologie (Alexander, Giesen, Münch et Smelser, 1987; Ritzer, 1996), l'approche agent-structure (Archer, 1995; Giddens, 1987) et la théorie sociologique du stress de Pearlin (1999).

Notre modèle conceptuel vise à cerner la contribution des conditions de travail dans l'explication de la détresse psychologique des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée, tout en considérant les contraintes et les ressources émergents des autres structures de la vie en société, dont les caractéristiques personnelles des individus, leur milieu familial et leur réseau social hors travail. Cependant, pour des questions de faisabilité liées à l'utilisation des données secondaires de l'ENSP, la dimension macrosociale du modèle multiniveaux des déterminants de la santé mentale (Marchand, 2004) n'a pu être considérée dans le modèle théorique retenu pour les fins de cette recherche.

Deux hypothèses induites par le modèle conceptuel retenu seront testées afin de mieux comprendre la contribution du milieu de travail à la santé mentale des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée.

H1: Les conditions de travail, la famille et le réseau social hors travail et les caractéristiques personnelles des individus contribuent directement et conjointement à l'explication du niveau de détresse psychologique.

Cette première hypothèse pose le problème de la détresse psychologique chez les professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée d'un point de vue multidimensionnel en faisant intervenir trois catégories de facteurs.

La première catégorie soulève l'influence des conditions de travail. Cette hypothèse est conditionnée par les modèles théoriques dominants en stress professionnel (Karasek, 1979; Karasek et Theorell, 1990; Siegrist, 1996) et par les résultats empiriques obtenus à la suite de leur application au sein de différents milieux de travail. D'un point de vue théorique, le modèle de Karasek (1979) émet l'hypothèse que les effets indésirables du travail sur la santé mentale surviennent lorsque la demande psychologique au travail est élevée et que la latitude décisionnelle du travailleur ou de la travailleuse par rapport à la tâche est faible (« Job strain hypothesis »). D'un point de vue empirique, cette hypothèse est très fortement soutenue par la littérature (Bartram *et al.*, 2009; Clays *et al.*, 2007; Dragano *et al.*, 2008). Le modèle effort-récompense de Siegrist (1996), postule pour sa part que ce n'est pas simplement l'effort (charge de travail ou demandes au

travail) qui conduit aux tensions et au stress, mais plutôt la perception quant au déséquilibre entre l'effort que l'employée ou l'employé aspire à donner pour son travail et les récompenses qu'il en reçoit. Cette hypothèse est également largement corroborée au sein de la littérature (Dragano *et al.*, 2008; Nieuwenhuijsen, Bruinvels et Frings-Dresen, 2010).

La seconde catégorie de facteurs concerne les contraintes et les ressources du milieu familial. Être sans conjoint(e) ou vivre seul(e), tout comme les tensions dans les relations matrimoniales ou parentales, s'associerait à une détresse psychologique plus élevée (Ballard *et al.*, 2006; Clays *et al.*, 2007; Hayasaka *et al.*, 2007). À l'opposé, le fait d'avoir de jeunes enfants (0 à 5 ans) et de disposer d'un revenu familial élevé ainsi que d'un soutien social hors travail s'associerait à des niveaux de détresse psychologique plus faibles (Marchand, Demers et Durand, 2005; Paterniti, Niedhammer, Lang et Consoli, 2002).

La troisième catégorie de facteurs concerne les caractéristiques personnelles des individus, certaines habitudes de vie et traits de personnalité et les événements stressants vécus au cours de l'enfance. À cet effet, la détresse psychologique serait plus élevée chez les femmes (Magnavita *et al.*, 2008; Miech, Power et Eaton, 2007). Une consommation excessive d'alcool, le tabagisme et les événements stressants vécus au cours de l'enfance contribueraient également à augmenter la détresse psychologique (Holden, Scuffham, Hilton, Vecchio et Whiteford, 2010). Inversement, le niveau de détresse tendrait à diminuer à mesure que l'âge augmente et serait également moins élevé chez les personnes présentant une forte estime de soi (Paterniti *et al.*, 2002), un centre de contrôle interne (Gray-Stanley *et al.*, 2010), ou un fort sentiment de cohésion (Kouvonen *et al.*, 2010).

H2: La relation entre les conditions de travail et le niveau de détresse psychologique est modérée par la famille, le réseau social hors travail, et les caractéristiques personnelles des individus.

Cette seconde hypothèse soulève que les tensions issues de la famille, dans les relations matrimoniales ou parentales, pourraient affecter les ressources dont dispose un individu pour répondre efficacement aux tensions émergeant de son milieu de travail. À cet effet, le fait de vivre avec un conjoint ou une conjointe ou d'avoir des enfants en bas âge ou de disposer d'un revenu familial élevé ainsi que l'accès à un soutien social hors travail contribueraient à atténuer l'impact de certains stressseurs (Bourbonnais, Jauvin, Dussault et Vézina, 2007; Hayasaka *et al.*, 2007; Paterniti *et al.*, 2002; Ross, Mirowsky et Goldsteen, 1990). Inversement, les tensions présentes dans le couple ou dans les relations avec les enfants diminueraient les ressources des individus et affecteraient leur capacité à affronter les contraintes relevant du milieu de travail (Ballard *et al.*, 2006; Clays *et al.*, 2007). Il en serait de même pour les caractéristiques personnelles des individus. Le genre, et plus précisément le fait d'être une femme, exacerberait l'effet de certaines conditions de travail (Bartram *et al.*, 2009), ce qui conduirait à un niveau de détresse psychologique plus élevé. L'âge constituerait également un modérateur important dans la relation entre les conditions de travail et le niveau de stress ressenti alors que l'impact des stressseurs relevant du milieu de travail tendrait à diminuer à mesure que l'âge augmente (Bartram *et al.*, 2009; Magnavita *et al.*, 2008).

Enfin, certaines habitudes de vie dont l'activité physique (Sonntag et Jelden, 2009) et certains traits de personnalité dont le centre de contrôle interne (Gray-Stanley *et al.*, 2010; Marchand et Blanc, 2010) et le sentiment de cohésion (Kouvonen *et al.*, 2010) contribueraient à réduire l'impact négatif de certains stressseurs de l'environnement de travail, et ainsi à réduire le niveau de détresse psychologique dans la main-d'œuvre.

MÉTHODOLOGIE

Données

Notre étude a eu recours aux données des sept premiers cycles de L'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de Statistique Canada (cycle 1: 1994–1995, cycle 7: 2006–2007) qui recueille aux 2 ans des données longitudinales sur la santé de la population canadienne auprès d'un très large échantillon représentatif de la population. L'échantillon initial de L'ENSP, composé de 17 276 personnes au cycle 1, a été obtenu grâce à un plan d'échantillonnage stratifié à deux degrés (grappes, logements). Les taux de réponses du cycle 1 au cycle 7 varient entre 77,0% et 93,6% et le taux d'érosion pour chacun des cycles s'établit comme suit: 9,3% au cycle 2; 6,6% au cycle 3; 7,1% au cycle 4; 7,6% au cycle 5; 7,5% au cycle 6; 5,4% au cycle 7. Les données de l'ENSP sont pondérées en tenant compte de la probabilité de la sélection, de la non-réponse à chaque cycle de l'Enquête et de la distribution dans chaque province canadienne selon l'âge et le sexe sur la base des estimations de population obtenues via le recensement de 1996. Cet échantillon demeure représentatif de la population canadienne de 1994–1995, soit de la période couvrant le cycle 1 de l'ENSP.

Quatre critères d'inclusion ont été retenus pour constituer cet échantillon :

Statut d'emploi. Nous n'avons retenus que les personnes en emploi au cycle 1. Ainsi, les individus sans emploi, en grève, en arrêt de travail temporaire, en vacance ou en congé de maladie sont exclus d'emblée de l'échantillon retenu en raison du fait que ces individus aux statuts divers n'auront fournis aucune réponse à plusieurs des variables liées aux conditions de travail.

Âge. Nous n'avons retenus que les individus âgés entre 20 et 75 ans au cycle 1, un choix conditionné par certaines conditions liées à la pratique des professions réglementées. D'abord, en ce qui concerne la borne inférieure (20 ans) nous n'avons retenu que les participants et participantes dont l'âge minimum est de 20 ans en raison de l'âge minimal requis pour exercer une profession réglementée en lien avec la formation académique exigée (notamment pour la profession d'infirmière qui requiert une formation de niveau collégial d'une durée de 3 ans). L'âge maximal de l'échantillon fut pour sa part fixé à 75 ans en raison du fait que plusieurs professions réglementées exigent une longue formation académique, ce qui retarde l'entrée sur le marché du travail et repousse également l'âge de la retraite.

Le fait d'exercer une profession réglementée au cycle 1. Dans le but de sélectionner cet échantillon, nous avons eu recours au code à quatre caractères de la classification type des professions (CTP-1991) de Statistique Canada. Partant des 25 professions réglementées du Québec qui sont encadrées légalement par le Code des professions (Québec, 1973), une analyse comparative interprovinciale fut réalisée afin de déterminer dans quelles provinces canadiennes chacune d'entre-elles répondent aux critères de profession réglementée. Nous avons éliminé les professions dont le code de la CTP-1991 regroupait des appellations qui ne font pas partie des professions réglementées (8 professions). La profession de notaire fut regroupée avec celle d'avocat(e) en raison du fait que leur cheminement académique et conditions d'exercice de la profession sont similaires. Tel que présenté dans le tableau 1, nous obtenons ainsi 17 professions pour lesquelles nous sommes en mesure d'évaluer l'impact sur la santé mentale des individus pour l'ensemble des provinces canadiennes. Les réglementations professionnelles variant par province, un recodage a ensuite permis de départager si la profession est ou n'est pas réglementée au sein de chacune des provinces canadiennes (1 = profession réglementée; 0 = profession non réglementée). Notons finalement que la profession réglementée

Tableau 1
Analyse comparative des réglementations provinciales en matière de professions réglementées et
provinces retenues pour les fins de l'analyse

	Alberta	Colombie-Britannique	Île-du-Prince-Édouard	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Ontario	Québec	Saskatchewan	Terre-Neuve
Acupuncteur(trice)	X	X						X		
Agronome	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Architecte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arpenteur(se)-Géomètre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Audioprothésiste	X	X						X		
Avocat(e)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Chimiste	X							X		
Chiropraticien(ne)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Comptable Agréé(e)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dentiste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Denturologiste	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Géologue	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Huissier(ère) de justice								X		
Infirmier(ère)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ingénieur(e)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ingénieur(e) forestier(ère)	X	X			X	X	X	X		
Médecin + Spécialistes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Médecin vétérinaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Notaire								X		
Opticien(ne) d'ordonnance	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Optométriste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pharmacien(ne)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Podiatre	X	X		X	X		X	X	X	
Sage-femme	X	X		X			X	X		
Technologue en radiologie	X			X	X	X	X	X	X	

Note. Les professions surlignées en gris sont éliminées en raison du fait que le code à 4 caractères de la CTP inclut d'autres titres qui ne sont pas nécessairement réglementés. Les «X» signifient que la profession est réglementée dans cette province.

est mesurée à tous les cycles de l'enquête. Ainsi, une répondante ou un répondant qui aurait été inclus dans l'échantillon au cycle 1 parce qu'il exerçait une profession réglementée a pu être exclu au cycle 2 parce qu'il n'exerçait plus sa profession et entrer à nouveau dans l'échantillon au cycle 3 parce qu'il aurait repris la pratique de sa profession réglementée. Néanmoins, ces répondants et répondantes contribuent plus faiblement que les autres à l'explication des variations de détresse au fil du temps.

Absence de valeurs manquantes sur les conditions de travail. Pour chacun des cycles, seuls les participants et participantes qui n'avaient pas de valeurs manquantes sur les conditions de travail ont été retenus.

Au total, l'échantillon pondéré comporte 276 répondants et répondantes occupant une profession réglementée.

Mesures

Détresse psychologique. La détresse psychologique est mesurée à tous les cycles de l'ENSP via l'échelle K6 (Kessler *et al.*, 2002), laquelle permet de mesurer la détresse psychologique non spécifique. Les répondants et répondantes devaient évaluer six items sur une échelle additive en 5 points (*tout le temps / jamais*), évaluant à quelle fréquence au cours du dernier mois ils ont ressentis certains symptômes. Les valeurs ont permis d'établir un score global de détresse psychologique d'une valeur comprise entre 0 et 24 ($\alpha = 0,77$). En raison de l'asymétrie de la distribution attribuable à un effet de plancher, une transformation par la racine carrée a été appliquée afin d'obtenir une distribution normale et d'assurer un meilleur ajustement aux postulats de l'analyse multivariée (Tabachnick et Fidell, 2007). Lorsque transformée, l'échelle de détresse psychologique varie donc entre 0 et 4,9. Plus le score est élevé, plus le niveau de détresse psychologique est élevé.

Conditions de travail. L'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, les demandes physiques et psychologiques, le soutien social et l'insécurité d'emploi sont mesurés au cycle 1 et aux cycles 4 à 7 via une adaptation faite par Statistique Canada du Job Content Questionnaire (JCQ) de Karasek (1985). Chacun des items est évalué sur une échelle additive en 5 points de type Likert (*entièrement en désaccord / tout à fait d'accord*) déterminant un score de 0 à 4. L'adaptation réside d'abord dans un choix plus restreint de questions fondé sur un ensemble plus large du questionnaire original de Karasek (1985). Les indicateurs retenus par l'ENSP sont similaires à ceux du JCQ mais leur formulation diverge de la version originale de Karasek (1985) et le nombre d'items est plus restreint. Étant donné que ces variables n'ont pas été mesurées dans le cadre des cycles 2 et 3, les résultats obtenus au cycle 1 ont été imputés aux cycles 2 et 3.

Parmi les éléments retenus du JCQ, l'utilisation des compétences est mesurée via trois items ($\alpha = 0,53$; score global de 0 à 12, où plus la cote obtenue est faible, plus l'utilisation des compétences est élevée). L'autorité décisionnelle inclut deux items ($\alpha = 0,65$; score global de 0 à 8 où plus le score est élevé, plus l'autorité décisionnelle est faible). Les demandes physiques sont mesurées via un item (score de 0 à 4 où plus le score est faible, plus des demandes physiques sont importantes). Les demandes psychologiques sont mesurées par deux items ($\alpha = 0,35$; score de 0 à 8 pour lequel plus le score est élevé, plus les demandes psychologiques sont importantes). Le soutien social est mesuré via trois items ($\alpha = 0,42$; score de 0 à 12 pour lequel plus le score est élevé, plus le soutien social au travail est faible). L'insécurité d'emploi est mesurée via un item (score de 0 à 4 pour lequel plus le score est élevé, plus le travailleur ou la travailleuse est en

situation d'insécurité d'emploi). Les demandes contractuelles sont évaluées par deux indicateurs mesurés aux cycles 1 à 7 (nombre d'heures travaillées par semaine à tous les emplois incluant les heures supplémentaires; irrégularité de l'horaire de travail sur une variable dichotomique où 0 = quart normal sans fin de semaine / quart normal avec fin de semaine; 1 = quart rotatif ou brisé sans fin de semaine / quart rotatif ou brisé avec fin de semaine / sur appel/horaire irrégulier sans fin de semaine / sur appel/horaire irrégulier avec fin de semaine / autres sans fin de semaine / autres avec fin de semaine).

Caractéristiques personnelles.

Caractéristiques sociodémographiques. Le genre est mesuré via une variable dichotomique (0 = homme; 1 = femme). L'âge correspond à l'âge déclaré par le répondant ou la répondante en années. Le statut d'immigrant est mesuré via une variable dichotomique (0 = non-immigrant; 1 = immigrant).

Traits de personnalité. L'estime de soi et le centre de contrôle sont mesurés aux cycles 1 et 4 à 7 via une échelle additive en 5 points (*tout à fait d'accord / entièrement en désaccord*) déterminant un score de 0 à 4 pour chacun des items. Six items basés sur l'échelle de Rosenberg (1979) sont utilisés pour mesurer l'estime de soi ($\alpha = 0,85$; score de 0 à 24 où plus le score est élevé, plus l'estime de soi est élevée). Sept items sont utilisés pour mesurer le centre de contrôle (Pearlin et Schooler, 1978) ($\alpha = 0,76$; score de 0 à 28 où plus le score est élevé, plus le centre de contrôle est interne). Le sentiment de cohésion est mesuré via une échelle additive de 13 items en 7 points (échelle variable selon les items) fondée sur les travaux d'Antonovsky (1987) ($\alpha = 0,83$; score de 0 à 78 où plus le score obtenu est élevé, plus le sentiment de cohésion est fort).

Habitudes de vie. Les habitudes de vie sont mesurées aux cycles 1 à 7. La consommation d'alcool correspond au nombre de verres d'alcool consommés au cours de la dernière semaine, le tabagisme correspond au nombre de cigarettes fumées par semaine et l'activité physique est évaluée par la fréquence de la pratique d'au moins une activité physique d'une durée de plus de 15 minutes au cours des 3 derniers mois.

Évènements stressants de l'enfance. Les évènements stressants de l'enfance sont évalués aux cycles 1, 4 et 7 via sept items inspirés de Wheaton (1994) sur une variable dichotomique de type oui / non ($\alpha = 0,54$; score variant entre 0 et 7 pour lequel plus le score est élevé, plus il y a eu présence d'évènements stressants durant l'enfance).

Situation familiale. Le statut matrimonial est mesuré aux cycles 1 à 7 et via une variable dichotomique (1 = marié[e] ou en couple; 0 = autre). Le statut parental est mesuré aux cycles 1 à 7 par trois variables dichotomiques (1 = au moins un enfant; 0 = aucun enfant), une pour chacune des tranches d'âge suivantes : 0–5 ans, 6–11 ans et 12–24 ans. Les tensions dans les relations matrimoniales ainsi que les tensions dans les relations parentales sont mesurées aux cycles 1 et 4 à 7 via une variable dichotomique (1 = vrai; 0 = faux). Les tensions dans les relations matrimoniales sont mesurées via trois items (score variant entre 0 et 3 pour lequel plus le score est élevé, plus il y a de tensions dans les relations matrimoniales). Les tensions dans les relations parentales sont mesurées via deux items de Wheaton (1994) ($\alpha = 0,54$; score entre 0 et 2 où plus le score est élevé, plus il y a de tensions dans les relations parentales). Le statut économique du ménage est mesuré aux cycles 1 à 7 via une échelle ordinaire composée de 5 catégories mesurant la suffisance du revenu tel que calculé par Statistique Canada et tenant compte du nombre de personnes dans le ménage (1 = *revenu inférieur* à 5 = *revenu supérieur*).

Soutien social hors travail. Le soutien social hors travail est mesuré à tous les cycles de l'enquête. Cette variable est mesurée sur une échelle additive en 5 points (*jamais / tout le temps*) via trois items au total. En raison de son asymétrie, l'échelle est réduite en 2 catégories, support faible (0 = 0, 1, 2) et élevé (1 = 3, 4). (score global variant entre 0 et 3; plus le score obtenu est élevé, plus le répondant ou la répondante peut compter sur un fort réseau social hors travail).

Analyses

Pour évaluer les variations du niveau de détresse psychologique des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée au fil des sept cycles de l'ENSP, une analyse de régression multiple multiniveaux, corrigée pour les effets de plans, fut utilisée. Les données ont une structure hiérarchique dans laquelle les mesures répétées de détresse psychologique ($n_1 = 1\ 727$) sont nichées dans les individus ($n_2 = 276$). Cette technique permet de tenir compte des corrélations entre les mesures répétées au fil du temps et d'estimer la variance expliquée pour chacun des niveaux par les variables indépendantes introduites au sein des modèles testés. En assumant une distribution aléatoire des valeurs manquantes, les répondants et répondantes qui n'ont pas participé à tous les cycles de l'Enquête demeurent dans l'échantillon mais contribuent plus faiblement que les autres à l'explication des variations de détresse au fil du temps. Les modèles furent estimés à l'aide du logiciel statistique MlwiN, version 2,23. Les données furent pondérées à l'aide des poids « bootstraps » fournis par l'ENSP pour considérer l'effet de plan engendré par ce type d'enquête. Les paramètres du modèle multiniveaux furent estimés par la méthode des moindres carrés itératifs généralisés (IGLS) (Goldstein, 1995).

La signification des coefficients de régression au niveau individuel fut évaluée en procédant à un test Z bilatéral ($p \leq 0,05$). Un seul effet aléatoire a été testé (intercept) qui permet de tenir compte de la variabilité intersujets de la détresse psychologique à l'inclusion. Pour la partie aléatoire du modèle, des tests de Wald furent réalisés en rapportant la valeur de $p/2$ ($p \leq 0,05$) (Snijders et Bosker, 1999). La signification du modèle complet fut évaluée par un test de Wald ($p \leq 0,05$). Les données étant pondérées, des erreurs-types « sandwich » furent estimées pour tenir compte de l'effet de plan engendré par le plan d'échantillonnage complexe de l'ENSP. Les erreurs-types furent ensuite recorrigées en utilisant l'effet de plan estimé pour le cycle 1 de l'ENSP. Cette procédure consiste à gonfler l'estimation des erreurs standards par la racine carrée de l'effet de plan de l'Enquête. Cette méthode fut utilisée avec succès dans des recherches antérieures (Marchand *et al.*, 2005; Marchand, Demers *et al.*, 2006; Marchand et Blanc, 2010).

RÉSULTATS

Le tableau 2 présente les statistiques descriptives de l'échantillon de professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée au cours des cycles 1 à 7 (1994–2007) de l'ENSP. Le tableau 3 présente les résultats des huit modèles de régression multiple multiniveaux estimés.

Le modèle 1 évalue le lien entre le niveau de détresse psychologique et le temps et tend à démontrer que le niveau de détresse psychologique diminue de manière significative aux cycles 4 à 7 ($p < 0,01$).

Tableau 2
Analyses descriptives pondérées de l'échantillon de professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée,
cycles 1 à 7 de l'ENSP

	Cycle 1 N=276		Cycle 2 N=271		Cycle 3 N=259		Cycle 4 N=264		Cycle 5 N=231		Cycle 6 N=217		Cycle 7 N=209	
	Moy.	ET												
Santé mentale														
Détresse psychologique (racine carrée)	1,26	1,00	1,18	1,15	1,23	1,13	0,92	1,14	1,03	1,06	1,11	1,18	1,07	1,45
Conditions de travail														
Utilisation des compétences	8,48	1,83	8,36	2,30	8,21	2,25	8,64	2,43	8,62	2,13	8,64	1,77	8,46	2,02
Autorité décisionnelle	5,56	1,99	5,51	1,81	5,36	2,09	5,55	1,79	5,64	1,82	5,71	1,62	5,65	1,88
Demandes psychologiques	5,16	2,16	5,05	2,30	5,09	2,41	5,08	2,44	5,15	1,98	5,32	1,77	5,08	2,17
Demandes physiques	1,86	1,50	1,81	1,48	1,91	1,61	1,87	1,62	1,73	1,52	1,57	1,47	1,50	1,45
Soutien social	7,86	2,33	7,91	2,30	7,88	2,57	7,89	2,11	7,84	2,13	7,56	1,92	7,79	2,02
Insécurité d'emploi	1,54	1,50	1,66	1,48	1,70	1,61	1,11	1,14	1,17	1,06	1,22	1,18	1,33	1,16
Heures travaillées	43,60	23,59	45,00	31,61	44,60	29,13	40,80	20,64	42,60	17,33	42,70	17,68	42,10	18,8
Irregularité de l'horaire de travail (%)	33,02		30,82		29,63		26,63		28,25		26,20		31,71	
Caractéristiques personnelles														
Genre (femme) (%)	53,40		50,91		50,81		54,80		49,44		52,73		52,03	
Âge	39,15	11,63	40,14	12,02	40,60	11,75	43,22	13,49	44,15	12,01	45,43	11,64	47,04	10,99
Tabagisme	1,57	5,98	2,04	8,07	2,02	7,72	1,38	6,17	1,31	5,93	1,70	7,81	1,27	6,65
Consommation d'alcool	3,08	5,81	3,35	6,09	3,67	8,21	2,97	5,52	3,51	5,62	3,24	6,33	4,53	8,10
Exercice physique	21,37	24,92	22,44	25,85	26,30	25,75	20,85	22,58	24,99	30,40	23,89	24,75	27,33	28,19
Estime de soi	20,95	3,65	20,83	3,46	20,71	3,86	20,15	3,25	20,15	3,34	19,92	3,24	19,72	3,18
Sentiment de cohésion	61,02	13,29	61,40	14,49	63,99	11,59	64,85	11,21	64,70	10,94	64,08	8,99	63,07	11,85
Centre de contrôle	21,15	5,15	21,22	5,27	21,10	5,79	20,48	4,39	20,64	4,26	20,68	4,86	20,58	4,77
Événements stressants de l'enfance	0,53	1,16	0,55	1,15	0,58	1,29	0,52	1,14	0,61	1,37	0,63	1,47	0,70	1,45
Immigrant(e)s (%)	23,72		21,08		21,67		24,84		22,17		19,13		20,31	
Famille														
Statut matrimonial (couple) (%)	81,57		78,71		79,23		76,00		77,75		82,14		77,27	
Enfants de 0 à 5 ans (%)	28,72		29,51		29,50		24,34		19,53		18,01		13,48	
Enfants de 6 à 11 ans (%)	23,66		18,81		23,57		21,43		30,59		33,88		27,24	
Enfants de 12 à 24 ans (%)	25,60		24,47		25,52		28,43		27,84		26,75		30,38	
Suffisance du revenu du ménage	4,20	1,00	4,25	0,99	4,40	0,97	4,49	0,97	4,61	0,76	4,76	0,56	4,81	0,72
Tension dans les relations matrimoniales	0,14	0,50	0,13	0,49	0,16	0,64	0,14	0,65	0,13	0,61	0,27	1,03	0,13	0,58
Tensions dans les relations parentales	0,26	0,66	0,24	0,66	0,23	0,64	0,22	0,65	0,20	0,61	0,28	0,74	0,23	0,72
Réseau social hors travail														
Soutien social (élevé) (%) ^a	90,36		86,59		95,00		-		-		-		-	

^a Données non disponibles pour les cycles 4, 5, 6 et 7.

Tableau 3
Facteurs associés à l'évolution de la détresse psychologique dans les professions réglementées au Canada
entre 1994 et 2007 (analyses de régression multiples multiniveaux)

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Constante	1,301**	1,322**	3,716**	1,560**	1,689**	3,835**
Temps						
Cycle 2	-0,098	-0,102	-0,084	-0,092	-0,104	-0,079
Cycle 3	-0,124	-0,128	0,003	-0,098	-0,111	0,021
Cycle 4	-0,315**	-0,288*	-0,172*	-0,250**	-0,261**	-0,134
Cycle 5	-0,253**	-0,230**	-0,101	-0,176	-0,210*	-0,057
Cycle 6	-0,258**	-0,240**	-0,088	-0,190*	-0,220*	-0,048
Cycle 7	-0,355**	-0,332**	-0,170	-0,276**	-0,308**	-0,125
Conditions de travail						
Utilisation des compétences		0,002	0,023	0,008	0,000	0,024
Autorité décisionnelle		-0,026	0,006	-0,024	-0,024	0,006
Demandes psychologiques		0,043**	0,019	0,040**	0,042**	0,017
Demandes physiques		-0,013	-0,023	-0,014	-0,012	-0,025
Soutien social		-0,034	-0,021	-0,035*	-0,033	-0,021
Insécurité d'emploi		0,026	0,000	0,024	0,025	0,001
Heures travaillées		0,003*	0,004**	0,003*	0,003	0,004**
Irrégularité de l'horaire de travail		0,025	0,011	0,019	0,029	0,003
Caractéristiques personnelles						
Genre (femme)			0,195*			0,210**
Âge			-0,011**			-0,012**
Tabagisme			0,005			0,004
Consommation d'alcool			0,003			0,002
Exercice physique			0,000			0,000
Estime de soi			-0,012			-0,009
Sentiment de cohésion			-0,027**			-0,024**
Centre de contrôle			-0,028**			-0,025*
Évènements stressants de l'enfance			0,065			0,054
Immigrant(e)s			0,004			-0,013
Famille						
Statut matrimonial (couple)				-0,224		-0,069
Enfants de 0 à 5 ans				0,048		0,007
Enfants de 6 à 11 ans				-0,070		-0,087
Enfants de 12 à 24 ans				-0,073		-0,072
Suffisance du revenu du ménage				-0,041		-0,017
Tension dans les relations matrimoniales				0,139**		0,056
Tensions parentales				0,183**		0,133*
Réseau social hors travail						
Soutien social (élevé)					-0,417**	-0,288**
Partie aléatoire du modèle						
σ^2 Temps	0,485**	0,480**	0,471**	0,474**	0,475**	0,461**
σ^2 Individus	0,355**	0,355**	0,193**	0,302**	0,326**	0,192**
Ajustement						
χ^2		78,009	394,674	155,294	93,845	466,168
(dl)		(14)	(24)	(21)	(15)	(32)
R ² Temps	,015	,045	,222	,090	,061	,234
R ² Individus	,000	,049	,387	,129	,072	,392

* $p < 0,05$ ** $p < 0,01$

Le modèle 2 évalue l'effet des conditions de travail et du temps sur le niveau de détresse psychologique des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée. Ce modèle montre que les demandes psychologiques ($\beta = 0,043$; $p < 0,01$) et les heures travaillées ($\beta = 0,003$; $p < 0,05$) s'associent positivement et de manière significative.

Le modèle 3 évalue les effets des caractéristiques personnelles des individus, des conditions de travail et du temps sur le niveau de détresse psychologique. Le genre, l'âge, un fort sentiment de cohésion et un centre de contrôle interne s'associent significativement au niveau de détresse psychologique. En outre, les résultats présentés dans le modèle 3 permettent également d'observer en comparaison avec le modèle 1 qu'en contrôlant pour les caractéristiques personnelles des individus, l'effet des demandes psychologiques sur le niveau de détresse psychologique disparaît alors que l'effet des heures travaillées s'intensifie.

Le modèle 4 évalue l'effet de certaines conditions familiales, des conditions de travail et du temps sur le niveau de détresse psychologique. Les résultats démontrent que les tensions issues du couple ($\beta = 0,139$; $p < 0,01$) ou des relations avec les enfants ($\beta = 0,183$; $p < 0,01$) s'associent positivement et significativement au niveau de détresse psychologique. Le fait de considérer les variables familiales modifie l'effet de certaines conditions de travail sur le niveau de détresse psychologique. Ainsi, comparativement au modèle 2, le modèle 4 démontre l'importance du soutien social au travail chez ces professionnels et professionnelles lorsque l'on considère l'ensemble des ressources et des contraintes issues du milieu familial ($\beta = -0,035$; $p < 0,05$) alors que les relations entre le niveau de détresse et les heures travaillées ($\beta = 0,003$; $p < 0,05$) ainsi que les demandes psychologiques ($\beta = 0,040$; $p < 0,01$) demeurent significatives.

Le modèle 5 permet d'évaluer l'effet du réseau social hors travail sur le niveau de détresse psychologique en contrôlant pour le temps, la profession et les conditions de travail et démontre qu'un soutien social élevé s'associe de manière significative et négative au niveau de détresse psychologique ($\beta = -0,417$; $p < 0,01$).

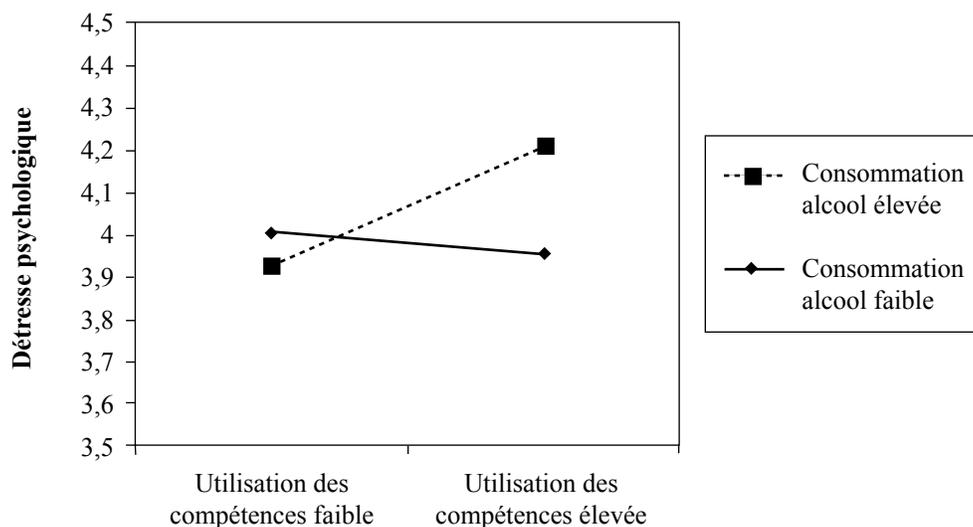
Finalement, le modèle 6 évalue l'effet de l'ensemble des variables retenues pour notre étude sur le niveau de détresse psychologique. Pour ce dernier modèle, seules les heures de travail s'associent positivement et significativement au niveau de détresse psychologique ($\beta = 0,004$; $p < 0,01$).

En dernier lieu, nous avons testé l'ensemble des interactions, et une seule s'est avérée significative, soit l'interaction entre l'utilisation des compétences et la consommation d'alcool ($\chi^2 = 8,79$, dl 1, $p < 0,01$, $\gamma_{\text{interaction}} = 0,005$). À cet effet, la figure 1 démontre que la consommation d'alcool modifie la relation entre l'utilisation des compétences et la détresse psychologique. Ainsi, plus la consommation d'alcool est élevée, plus les tensions émanant d'une utilisation des compétences élevées influencent le niveau de détresse psychologique.

Ainsi, à mesure que la consommation d'alcool augmente, le niveau de détresse psychologique induit par l'utilisation des compétences augmente également. Inversement, en situation de faible consommation d'alcool, l'impact de l'utilisation des compétences sur le niveau de détresse psychologique semble moins important et négatif.

Figure 1

Interaction entre la consommation d'alcool et l'utilisation des compétences chez les professions réglementées canadiennes, ENSP, cycles 1 à 7 (1994 à 2007)



DISCUSSION

Les résultats présentés confirment la contribution directe de plusieurs dimensions de la vie des individus dans l'explication des variations de détresse psychologique au fil du temps. Ce constat milite en faveur du développement de modèles multidimensionnels dans la compréhension du développement ou de l'aggravation des problèmes de santé mentale (Marchand *et al.*, 2005; Marchand, Durand *et al.*, 2006; Sonnentag et Jelden, 2009).

D'abord, les résultats mettent en perspective une contribution relativement faible des conditions de travail à l'explication du niveau de détresse psychologique (3% de la variation de détresse psychologique au fil du temps et 4,9% de la variation entre les individus). Lorsque l'on considère l'ensemble des influences qui émergent du milieu familial, des caractéristiques personnelles ainsi que du réseau social hors travail pour ces professionnels et professionnelles, seules les heures travaillées contribuent de manière significative à l'augmentation du niveau de détresse psychologique.

Deux explications sont susceptibles d'éclairer ces résultats. La première réside dans une diminution de la puissance statistique, attribuable à la prise en compte de nombreux facteurs simultanément afin de considérer l'influence de l'ensemble des sphères de la vie des individus. La seconde réside pour sa part dans

un effet de confusion alors que les facteurs liés à l'individu sont corrélés à la fois à la variable dépendante (détresse psychologique) et aux variables indépendantes liées au milieu de travail. En ce qui concerne l'effet des heures travaillées, les résultats s'harmonisent avec ceux d'études réalisées auprès de certaines professions réglementées, dont les chirurgiens et chirurgiennes vétérinaires (Bartram *et al.*, 2009), les médecins (Hayasaka *et al.*, 2007; Rosta *et al.*, 2009) et les sages-femmes (Paterson, Dorrian, Pincombe, Grech et Dawson, 2010), qui concluent en l'importance des heures travaillées dans l'explication de la détresse chez ces professionnels et professionnelles. Les longues heures de travail imposées par l'exercice de ces professions conduiraient à un déséquilibre entre le temps accordé au travail et la vie privée (Rosta *et al.*, 2009; Viviers *et al.*, 2008). Notons enfin que le fait qu'aucune autre variable clé du travail ne parvient à expliquer le niveau de détresse ne signifie pas pour autant l'absence d'influence des conditions de travail sur leur niveau de détresse psychologique. Ces résultats mettent plutôt en perspective l'impossibilité d'en cerner la complexité à travers les modèles traditionnels en stress professionnel, dont ceux de Karasek (1979) et de Siegrist (1996), et les variables retenues disponibles dans l'ENSP.

Ensuite, les caractéristiques personnelles contribuent de façon importante à l'explication de la détresse psychologique et expliquent 17,7% de la variation de détresse au fil du temps et 33,8% de la variation entre les individus. Les résultats obtenus confirment que plusieurs caractéristiques personnelles influencent directement le niveau de détresse psychologique (H1) et que cet effet demeure constant lorsque l'on tient compte des variables liées à la famille et au réseau social hors travail. Ainsi, le fait d'être une femme s'associe significativement, directement et positivement avec le niveau de détresse au sein de l'échantillon à l'étude, alors que l'âge, un fort sentiment de cohésion et un centre de contrôle interne apparaissent comme étant inversement liés au niveau de détresse psychologique. Ces résultats s'harmonisent à ceux de la littérature (Bartram *et al.*, 2009; Giacalone et Promislo, 2010; Magnavita *et al.*, 2008). Chez les femmes, on explique ce résultat par la multiplicité des rôles qu'elles doivent assumer de manière simultanée et par le fait qu'elles seraient plus enclines à déclarer leurs symptômes. Pour les jeunes, ceci s'explique notamment par la vulnérabilité, l'isolement et l'incertitude qui caractérisent la pratique d'une profession réglementée, alors que les jeunes disposent de moins d'expérience et sont donc moins bien outillés pour faire face aux contraintes de leur pratique professionnelle (Bartram *et al.*, 2009; Magnavita *et al.*, 2008).

Notons que l'intégration des caractéristiques personnelles des individus semble influencer partiellement la relation entre les conditions de travail et le niveau de détresse psychologique. Lorsque nous ne contrôlons pas les analyses pour les caractéristiques personnelles des individus (modèle 2), les demandes psychologiques au travail s'associent significativement et positivement au niveau de détresse, alors que cette relation disparaît dès que l'on considère les caractéristiques personnelles des répondants et répondantes. D'autres recherches devraient être effectuées afin de vérifier si la relation entre les conditions de travail et le niveau de détresse est médiatisée par les caractéristiques personnelles.

La seconde hypothèse (H2) obtient pour sa part un soutien mitigé alors que seule l'interaction entre l'utilisation des compétences et la consommation d'alcool apparaît comme étant significative. Ainsi, la consommation d'alcool modifierait la relation entre l'utilisation des compétences et le niveau de détresse psychologique. Plus la consommation d'alcool est importante, plus l'utilisation des compétences tend à s'associer à un niveau élevé de détresse psychologique. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'au-delà

d'un certain seuil, la consommation d'alcool constituerait une contrainte supplémentaire, affectant la capacité du professionnel ou de la professionnelle à affronter les contraintes émanant de son milieu de travail, menant à une augmentation de la détresse psychologique (Booth *et al.*, 2010; Holden *et al.*, 2010).

Enfin, en ce qui concerne les caractéristiques familiales et le réseau social hors travail, ils expliquent respectivement 4,5% et 1,6% de la variation de détresse psychologique au fil du temps et respectivement 8% et 2,3% de la variation de détresse entre les individus. Parmi les variables du milieu familial, seules les tensions dans les relations parentales et matrimoniales entretiennent une relation directe, positive et significative avec le niveau de détresse psychologique. Le réseau social hors travail entretient également une relation directe avec le niveau de détresse psychologique lorsque l'on considère l'ensemble des dimensions de la vie d'un individu. Concrètement, il s'associe négativement et significativement au niveau de détresse, ce qui tend à appuyer l'effet bénéfique d'un tel réseau sur la santé mentale des individus (Bourbonnais *et al.*, 2007; Clays *et al.*, 2007).

Limites de l'étude

Bien que les résultats auxquels arrive notre étude permettent de faire progresser les connaissances quant au phénomène de la détresse psychologique chez les professions réglementées, ils doivent néanmoins être interprétés à l'intérieur de certaines limites.

Premièrement, comme nous n'avons pu bénéficier d'un plan d'échantillonnage aléatoire simple, et comme les critères du plan d'échantillonnage n'étaient pas ici modélisés comme des niveaux, nous avons dû pour tenir compte de l'effet de plan appliquer une procédure qui consiste à corriger les erreurs-types par la racine carré de l'effet de plan général. Ceci conduit à une augmentation de 28% des valeurs des erreurs-types, pouvant donc conduire à la conclusion d'une relation non significative erronée dans certains cas alors que la valeur de p non corrigée prend des valeurs de 0,036 à 0,05.

Deuxièmement, il convient de souligner que la détresse psychologique, comparativement au burnout, n'est pas spécifique au milieu de travail, alors que l'intensité de la détresse observée peut également être attribuable aux autres dimensions hors travail dans la vie de l'individu (la famille ou les caractéristiques individuelles). D'un point de vue métrique, on peut néanmoins souligner les excellentes qualités de l'échelle K6 pour mesurer la détresse psychologique (Drapeau *et al.*, 2010).

Troisièmement, comme nous avons eu recours à des analyses secondaires, nous étions limités par les indicateurs disponibles dans le cadre de l'ENSP. Nous n'avons donc pas été en mesure de contrôler les résultats en tenant compte de certaines variables qui pourraient influencer la détresse psychologique dans les professions réglementées tel que le harcèlement moral, les violences subies au travail, le conflit de rôle, l'ambiguïté de rôle, la présence de dilemmes éthiques, les pressions budgétaires, la possibilité de plaintes ou de litiges avec la clientèle, les demandes émotionnelles, etc. Or ces variables agissent en toile de fond à la pratique d'une profession réglementée et en alimentent la complexité.

Quatrièmement, les échelles utilisées par l'ENSP pour mesurer le niveau d'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, les demandes psychologiques et le soutien social obtenu dans le cadre du travail présentent toute une faible consistance interne comparativement aux échelles utilisées dans le JCQ. Notons néanmoins que les échelles mesurant l'autorité décisionnelle et l'utilisation des compétences présentent une

bonne validité (Brisson et Larocque, 2001), et que la consistance interne modérée de la version abrégée du JCQ utilisée dans l'ENSP n'entraîne pas un problème important de sensibilité (Wang, 2005).

Cinquièmement, les variables retenues ne sont pas toutes mesurées à chacun des cycles de l'ENSP. Nous ne sommes donc pas en mesure d'en saisir toute la variabilité de manière précise au fil du temps.

Sixièmement, notre étude n'inclut pas toutes les professions réglementées au Canada, mais centre plutôt son analyse sur 17 d'entre-elles. Les résultats ne peuvent donc être généralisés à l'ensemble des professions réglementées canadiennes. Notons également que l'étude ne permet pas de distinguer entre les types de professions réglementées en ce qui concerne l'effet des différentes dimensions incluses dans le modèle sur la détresse psychologique.

Septièmement, comme l'échantillon regroupe un ensemble de plusieurs professions réglementées canadiennes, il est possible que l'hétérogénéité de certaines conditions de travail entre les professions réglementées elles-mêmes rende difficile les comparaisons quant aux conditions de travail particulièrement problématiques pour ce groupe occupationnel comparativement aux autres groupes.

CONCLUSION ET PISTES DE RECHERCHE

Malgré ces limites, les résultats obtenus permettent de contribuer à l'avancement des connaissances. D'un point de vue empirique, les résultats permettent de mettre au premier plan l'importance des heures travaillées dans l'explication du niveau de détresse psychologique des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée. Du point de vue de l'intervention, ces constats soulèvent l'importance d'assurer un meilleur aménagement du temps de travail pour ces professions, permettant ainsi un meilleur équilibre entre le temps accordé aux sphères familiales et professionnelles. Une forte proportion d'individus œuvrant au sein des professions réglementées travaillent plus de 50 heures par semaine (environ 31% en moyenne pour les sept cycles de l'ENSP) (Cadieux, 2013).

Cependant, deux problèmes imposent réflexion d'un point de vue macroéconomique. D'abord, nombre de ces professions sont caractérisées par des pénuries de main-d'œuvre, un problème déjà préoccupant et voué à prendre de l'ampleur si l'on en croit les dernières statistiques portant sur le vieillissement de la population. Ainsi, comment réduire le nombre d'heures travaillées chez ces professionnelles et professionnels s'ils sont insuffisants en nombre pour réaliser les tâches qu'on leur demande d'accomplir? Ensuite, ces intentions ne pourront malheureusement trouver écho dans des résultats concrets en termes d'améliorations de la santé de ces professionnels et professionnelles sans une intervention massive au sein des systèmes professionnels québécois et canadiens actuels afin de réduire la pression induite par la rigidité des sphères de compétences qui les délimitent—une rigidité que les ordres professionnels, paradoxalement, de par leur recherche de reconnaissance, ont eux-mêmes créée (Gyarmati, 1975; Wilensky, 1964). Ainsi, cette flexibilité ne pourra être atteinte sans de nouveaux aménagements institutionnels, comme la Loi 90 de 2002 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.

Il faut dépasser la conception sociale de la profession en tant que source de prestige et de valorisation et décroiser autant que possible les sphères de compétences afin d'élargir les horizons, et ainsi flexibiliser les pratiques afin de réduire la pression exercée sur ces professionnels et professionnelles—une pression vouée à grandir dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans le contexte organisationnel, cette

recherche de flexibilité est synonyme de formations complémentaires auprès de professions apparentées afin d'élargir leur champ de compétences et ainsi alléger la tâche des professionnels et professionnelles exerçant une profession réglementée. Elle est également synonyme d'un meilleur aménagement des horaires de travail.

Enfin, cette recherche de flexibilité exige une remise en question quant aux barrières institutionnelles, explicites ou non, qui empêchent certains immigrants et immigrantes qualifiés d'accéder à la profession réglementée, et ce, malgré leurs compétences. Les besoins ressentis en matière de main-d'œuvre chez les professions réglementées et la pression exercée sur ces dernières en raison de ces pénuries de main-d'œuvre qualifiée induisent une nouvelle demande pour l'internationalisation de la formation des professionnels et professionnelles (Lenn, 2005) ainsi que pour la mise en place d'ententes internationales permettant la mobilité de cette main-d'œuvre hautement qualifiée dans une économie du savoir mondialisée. C'est par ailleurs dans cette logique que s'inscrit notamment l'Entente Québec-France sur la reconnaissance des qualifications de la main-d'œuvre en vigueur depuis octobre 2008 (Québec, Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, 2008), laquelle constitue un premier pas qui devrait servir d'exemple à d'autres initiatives de ce genre. Depuis cette entente entre l'Europe et le Québec, une centaine d'autorités professionnelles ont mis en œuvre des démarches visant à faire reconnaître une équivalence de formation, permettant dans certains cas la réalisation d'un arrangement de reconnaissance mutuelle des qualifications (ARM). Ces arrangements permettent une meilleure mobilité des travailleurs et travailleuses et accélèrent l'accès des travailleuses et travailleurs immigrants au Québec aux professions réglementées.

Finalement, du point de vue de la recherche, le fait que plusieurs des variables liées aux conditions de travail n'entretiennent pas de relation significative avec la détresse impose réflexion. Ces résultats mettent en perspective un besoin de renouvellement quant aux modèles permettant de comprendre la dynamique des stressés en milieu de travail, dans une économie du savoir pour laquelle les modèles traditionnels expliquant le stress professionnel parviennent difficilement à saisir la complexité. Au plan de la recherche, d'autres études devraient également être effectuées afin de distinguer les contraintes qui alimentent les milieux de travail pour les différents types de professions réglementées, ceci dans le but de mieux cibler les interventions possibles selon les conditions spécifiques à chaque groupe.

NOTE

1. Notons néanmoins que l'Ontario dispose de certains mécanismes qui s'apparentent au Québec, notamment le Bureau du commissaire à l'équité de l'Ontario (BCE), lequel surveille les pratiques des ordres professionnels chargés d'administrer les professions réglementées d'une manière semblable à l'Office des professions du Québec.

RÉFÉRENCES

- Alexander, J. C., Giesen, B., Münch, R. et Smelser, N. J. (1987). *The micro-macro link*. Berkeley : University of California Press.
- Antonovsky, A. (1987). *Unraveling the mystery of health: How people manage stress and stay well*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Archer, M. S. (1995). *Realist social theory: The morphogenetic approach*. Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.
- Ballard, T., Romito, P., Lauria, L., Vigilano, V., Caldora, M., Mazzanti, C. et Verdecchia, A. (2006). Self perceived health and mental health among women flight attendants. *Occupational and Environmental Medicine*, 63(1), 33–38. doi : 10.1136/oem.2004.018812

- Bartram, D. J., Yadegarfar, G. et Baldwin, D. S. (2009). Psychosocial working conditions and work-related stressors among UK veterinary surgeons. *Occupational Medicine*, 59(5), 334–341. doi : 10.1093/occmed/kqp072
- Booth, B. M., Curran, G., Han, X., Wright, P., Frith, S., Leukefeld, C. [. .] Carlson, R. G. (2010). Longitudinal relationship between psychological distress and multiple substance use: Results from a three-year multisite natural-history study of rural stimulant users. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, 71(2), 258–267. Consulté à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2841737/>
- Bourbonnais, R., Jauvin, N., Dussault, J. et Vézina, M. (2007). Psychosocial work environment, interpersonal violence at work and mental health among correctional officers. *International Journal of Law and Psychiatry*, 30(4), 355–368. doi : 10.1016/j.ijlp.2007.06.008
- Brisson, C. et Larocque, B. (2001). Validité des indices de demande psychologique et de latitude décisionnelle utilisés dans l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) 1994–1995. *Revue canadienne de santé publique*, 92(6), 468–474. Consulté à <http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/issue/view/171>
- Bun Chan, K., Lai, G., Chung Ko, Y. et Weng Boey, K. (2000). Work stress among six professional groups: The Singapore experience. *Social Science & Medicine*, 50(10), 1415–1432.
- Cadieux, N. (2013). *Professions réglementées et détresse psychologique : regards croisés avec la population en emploi au Canada* (Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, QC). Consulté à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9063/Cadieux_Nathalie_2012_these.pdf?sequence=6
- Clays, E., De Bacquer, D., Leynen, F., Kornitzer, M., Kittel, F. et De Backer, G. (2007). Job stress and depression symptoms in middle-aged workers—prospective results from the Belstress study. *Scandinavian Journal of Environmental Health*, 33(4), 252–259. Consulté à <http://www.jstor.org/discover/10.2307/40967651?uid=3739464&uid=2&uid=3737720&uid=4&sid=21104132930461>
- Dragano, N., He, Y., Moesbus, S., Jöckel, K., Erbel, R. et Siegrist, J. (2008). Two models of job stress and depressive symptoms. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 43(1), 72–78. doi : 10.1007/s00127-007-0267-z
- Drapeau, A., Beaulieu-Prévost, D., Marchand, A., Boyer, R., Prévaille, M. et Kairouz, S. (2010). A life-course and time perspective on the construct validity of psychological distress in women and men: Measurement invariance of the K6 across gender. *BMC Medical Research Methodology*, 10, 68.
- Gaither, C. A., Kahaleh, A. A., Doucette, W. R., Mott, D. A., Pederson, C. A. et Schommer, J. C. (2008). A modified model of pharmacists' job stress: The role of organizational, extra-role, and individual factors on work-related outcomes. *Research in Social & Administrative Pharmacy*, 4(3), 231–243. doi : 10.1016/j.sapharm.2008.04.001
- Giacone, R. A. et Promislo, M. D. (2010). Unethical and unwell: Decrements in well-being and unethical activity at work. *Journal of Business Ethics*, 91(2), 275–297. doi : 10.1007/s10551-009-0083-3
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Goldstein, H. (1995). *Multilevel statistical models*. Londres, Angleterre : Edward Arnold.
- Gray-Stanley, J. A., Muramatsu, N., Heller, T., Hughes, S. L., Johnson, T. P. et Ramirez-Valles, J. (2010). Work stress and depression among direct support professionals: The role of work support and locus of control. *Journal of Intellectual Disability Research*, 54(8), 749–761. doi : 0.1111/j.1365-2788.2010.01303.x
- Gyarmati, G. K. (1975). La doctrine des professions : fondements d'un pouvoir. *Revue internationale des sciences sociales*, 27(4), 673–699.
- Hayasaka, Y., Nakamura, K., Yamamoto, M. et Sasaki, S. (2007). Work environment and mental health status assessed by general health questionnaire in female Japanese doctors. *Industrial Health*, 45(6), 781–786. Consulté à https://www.jstage.jst.go.jp/article/indhealth/45/6/45_6_781/_article
- Holden, L., Scuffham, P., Hilton, M., Vecchio, N. et Whiteford, H. (2010). Psychological distress is associated with a range of high-priority health conditions affecting working Australians. *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 34(3), 304–310. doi : 10.1111/j.1753-6405.2010.00531.x
- Hughes, E. C. (1952). The sociological study of work: An editorial foreword. *American Journal of Sociology*. 57(5), 423–426.
- Hughes, E. C. (1963). Professions. *Daedalus*, 92(4), 655–668.
- Karasek, R. A. (1979). Job demands, job decision latitude, and mental strain: Implications for job design. *Administrative Science Quarterly*, 24(2), 285–308. Consulté à <http://www.jstor.org/discover/10.2307/2392498?uid=3739464&uid=2&uid=3737720&uid=4&sid=21104132930461>
- Karasek, R. A. (1985). *Job Content Questionnaire and user's guide*. Lowell : University of Massachusetts.

- Karasek, R. A. et Theorell, T. (1990). *Healthy work. stress, productivity and the reconstruction of working life*. New York, NY: Basic Books.
- Kessler, R. C., Andrews, G., Colpe, L. J., Hiripi, E., Mroczek, D. K., Normand, S. T. [. . .] Zaslavsky, A. M. (2002). Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress. *Psychological Medicine*, 32(6), 959–976. doi : 10.1017/S0033291702006074
- Kouvonen, A. M., Väänänen, A., Vahtera, J., Heponiemi, T., Koskinen, A., Cox, S. J. et Kivimäki, M. (2010). Sense of coherence and psychiatric morbidity: A 19-year register-based prospective study. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 64(3), 255–261. doi : 10.1136/jech.2008.083352
- Langan-Fox, J. et Cooper, C. L. (2011). *Handbook of stress in the occupations*. Northampton, MA : Edward Elgar.
- Lenn, M. P. (2005). L'internationalisation de la formation des professionnels. *Bulletin Info-Express*, Conseil interprofessionnel du Québec, spécial 30^e anniversaire du Code des professions. Consulté à <http://www.professions-quebec.org>
- Magnavita, N., Fileni, A., Magnavita, G., Mammi, F., Mirk, P., Rocca, K. et Bergamaschi, A. (2008). Work stress in radiologists: A pilot study. *La radiologia medica*, 113(3), 329–346. doi : 10.1007/s11547-008-0259-4
- Marchand, A. (2004). *Travail et santé mentale : une perspective multi-niveaux des déterminants de la détresse psychologique* (Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, QC). Consulté à <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=http://search.proquest.com/docview/305052801?accountid=13835>
- Marchand, A. et Blanc, M. (2010). The contribution of work and non-work factors to the onset of psychological distress: An eight-year prospective study of a representative sample of employees in Canada. *Journal of Occupational Health*, 52(3), 176–185. doi : 10.1539/joh.L9140
- Marchand, A., Demers, A. et Durand, P. (2005). Do occupation and work conditions really matter? A longitudinal analysis of psychological distress experiences among Canadian workers. *Sociology of Health & Illness*, 27, 602–627. doi : 10.1111/j.1467-9566.2005.00458.x
- Marchand, A., Demers, A. et Durand, P. (2006). Social structures, agent personality and worker's mental health: A longitudinal analysis of the specific role of occupation and the workplace constraints-resources on psychological distress in the Canadian workforce. *Human Relations*, 59(7), 875–901. doi : 10.1177/0018726706067595
- Marchand, A., Durand, P. et Demers, A. (2006). Un modèle multi-niveaux des déterminants de la santé mentale dans la main-d'œuvre. *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 25(2), 11–30. Consulté à <http://cjmh.metapress.com/link.asp?id=j25653x838222273>
- Miech, R., Power, C. et Eaton, W. W. (2007). Disparities in psychological distress across education and sex: A longitudinal analysis of their persistence within a cohort over 19 years. *Annals of Epidemiology*, 17, 289–295. doi : 10.1016/j.annepidem.2006.07.015
- Nieuwenhuijsen, K., Bruinvels, D. et Frings-Dresen, M. (2010). Psychosocial work environment and stress-related disorders, a systematic review. *Occupational Medicine*, 60(4), 277–286. doi : 10.1093/occmed/kqq081
- Paterniti, S., Niedhammer, I., Lang, T. et Consoli, S. M. (2002). Psychosocial factors at work, personality traits and depressive symptoms: Longitudinal results from the GAZEL study. *British Journal of Psychiatry*, 181(2), 111–117. doi : 10.1192/bjp.181.2.111
- Paterson, J. L., Dorrian, J., Pincombe, J., Grech, C. et Dawson, D. (2010). Mood change and perception of workload in Australian midwives. *Industrial Health*, 48(4), 381–389. Consulté à https://www.jstage.jst.go.jp/article/indhealth/48/4/48_MSSW-01/_article
- Pearlin, L. I. (1999). Stress and mental health: A conceptual overview. Dans A. V. Horwitz et T. L. Schied (dir.), *A handbook for the study of mental health—social contexts, theories, and systems* (2^e ed., p. 161–175). New York, NY: Cambridge University Press.
- Pearlin, L. I. et Schooler, C. (1978). The structure of coping. *Journal of Health and Social Behavior*, 19(1), 2–21. Consulté à <http://www.jstor.org/discover/10.2307/2136319?uid=3739464&uid=2&uid=3737720&uid=4&sid=21104132930461>
- Québec. (1973). *Code des professions*. L.R.Q. c. C-26. Consulté à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_26/C26.html
- Québec, Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. (2008). *Entente entre la France et le Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles*. Consulté à <http://www.mrfce.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/2008-12.pdf>
- Ritzer, G. (1996). *Modern sociological theory*. Toronto, ON: McGraw Hill.

- Rosenberg, M. (1979). *Conceiving the self*. New York, NY: Basic Books.
- Ross, C. E., Mirowsky, J. et Goldsteen, K. (1990). The impact of the family on health: The decade in review. *Journal of Marriage and Family*, 52(4), 1059–1078. Consulté à <http://www.jstor.org/discover/10.2307/353319?uid=3739464&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=3737720&uid=4&sid=21104132930461>
- Rosta, J., Nylenna, M. et Aasland, O. G. (2009). Job satisfaction among hospital doctors in Norway and Germany. *Scandinavian Journal of Public Health*, 37(5), 503–508. doi : 10.1177/1403494809106504
- Siegrist, J. (1996). Adverse health effects of high effort–low reward conditions. *Journal of Occupational Health Psychology*, 1(1), 27–41. doi : 10.1037/1076-8998.1.1.27
- Snijders, T. A. B. et Bosker, R. J. (1999). *Multilevel analysis. an introduction to basic and advanced multilevel modeling*. Londres, Angleterre : Sage.
- Sonntag, S. et Jelden, S. (2009). Job stressors and the pursuit of sport activities: A day level perspective. *Journal of Occupational Health Psychology*, 14(2), 165–181. doi : 10.1037/a0014953
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics* (5^e ed.). New York, NY: Allyn & Bacon.
- Viviers, S., Lachance, L., Maranda, M. et Ménard, C. (2008). Burnout, psychological distress, and overwork: The case of Quebec's ophthalmologists. *Canadian Journal of Ophthalmology*, 43(5), 535–546. doi : 10.3129/i08-132
- Wang, J. (2005). Work stress as a risk factor for major depressive episode(s). *Psychological Medicine*, 35(6), 865–871. doi : 10.1017/S0033291704003241
- Wheaton, B. (1994). Sampling the stress universe. Dans W. R. Avison et I. H. Gotlib (dir.), *Stress and mental health: Contemporary issues and prospects for the future* (p. 77–114). New York, NY: Plenum Press.
- Wilensky, H. L. (1964). The professionalization of everyone? *American Journal of Sociology*, 70(2), 137–158. Consulté à <http://www.jstor.org/discover/10.2307/2775206?uid=3739464&uid=2129&uid=2&uid=70&uid=3737720&uid=4&sid=21104132930461>